



Vente maison agent immo sci

Par **Habmehd**, le **19/07/2016** à **15:38**

bonjour

je suis mr habbou

j ai acheté une maison sur le havre en decembre via une agence immo

j ai choisi une de leur maison, mais la maison appartenait a l agent immobilier sous une sci

il ne ma jamais dis que la sci etait a lui .

nous avons le meme notaire .le jour de la signature le notaire ma dit qu il n y avait pas de representant de la sci alors que l agent immobilier etait la dans le bureau

ce procede est il legale ?

donc voila mon cas

J ai un recoure possible contre ca?

J a contacte un avocat mais il veut me repondre uniquement lors d un rendez vous payant .

Merci pour votre aide

Par **springfield**, le **19/07/2016** à **22:11**

Bonsoir,

Avec une recherche sur internet sur la SCI, vous auriez pu le savoir. (au pire, il faut faire un achat de quelques euros pour consulter les documents de la société)